

CONSTRUCTION DE LA CATEGORIE «ΠΡΟΣΦΥΓΑΣ» (RÉFUGIÉ) A TRAVERS LA LITTERATURE ET LES RECITS DE CHYPRIOTES. ETUDE COMPARATIVE AVEC SES EQUIVALENTS EN TRADUCTION FRAN- CAISE

Maria Koumariou

RESUME

Le contexte dans lequel je me suis trouvée à Nicosie m'a permis de rencontrer une polysémie (ξεριζωμένος, εξόριστος, εκπατρισμένος, ξεσπιτωμένος κλπ.) ayant comme référent le terme «πρόσφυγας», traduit généralement en français (dans les textes consultés et les oeuvres lues) par « réfugié », « expatrié », « déporté », « exilé », etc.

En partant de l'usage des synonymes et des équivalents du seul mot grec «πρόσφυγας», tels qu' on les rencontre dans la littérature chypriote postérieure à l'invasion turque, et dans les récits que font de leur vie les réfugiés eux-mêmes, je me suis demandé si cette polysémie attestée également en français traduisait en même temps un certain état mental et émotionnel et avait une connotation servant un dessein particulier.

Par la suite, la confrontation des traductions en français de ces œuvres littéraires avec les textes originaux et la présence de cette même polysémie dans la presse française, m'ont permis de dresser un constat analogue en ce qui concerne la langue française. J'ai retrouvé des variations de dénominations, de termes pour s'auto désigner ou se qualifier, analogues à celles qui apparaissent dans le discours oral grec employé par les locuteurs.

J'ai voulu montrer comment les locuteurs parviennent à construire la catégorie «πρόσφυγας» dans leur discours, en mettant en œuvre les ressources polysémiques de la langue pour tenter en fin de compte de circonscrire le statut qui est le leur, difficile à établir, difficile à dénommer.

ΚΑΤΑΣΚΕΥΗ ΤΗΣ ΚΑΤΗΓΟΡΙΑΣ «ΠΡΟΣΦΥΓΑΣ» (REFUGIÉ) ΜΕΣΑ ΑΠΟ ΤΗ ΛΟΓΟΤΕΧΝΙΑ ΚΑΙ ΤΙΣ ΑΦΗΓΗΣΕΙΣ ΚΥΠΡΙΩΝ. ΣΥΓΚΡΙΤΙΚΗ ΜΕΛΕΤΗ ΤΩΝ ΜΕΤΑΦΡΑΣΙΟΛΟΓΙΚΩΝ ΙΣΟΔΥΝΑΜΩΝ ΤΗΣ ΚΑΤΗΓΟΡΙΑΣ ΑΥΤΗΣ ΣΤΑ ΓΑΛΛΙΚΑ

Μαρία Κουμαριανού

ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Κατά τη διάρκεια των επαγγελματικών μου υποχρεώσεων στην Κύπρο συνάντησα μια πολυσημία (ξεριζωμένος, εξόριστος, εκπατρισμένος, εκδιωγμένος κλπ.) με αναφορικό ισοδύναμο τον όρο «πρόσφυγας» μεταφρασμένο στα γαλλικά (μέσα από επίσημα κείμενα ή από μεταφράσεις λογοτεχνικών έργων) με τους όρους « réfugié », « expatrié », « déporté », « exilé » κλπ. Είναι φανερό πως οι όροι αυτοί παρ'απέμπουν στο ίδιο σημαινόμενο.

Ξεκινώντας λοιπόν από τη χρήση των συνωνύμων και των ισοδυνάμων του όρου «πρόσφυγας», έτσι όπως συναντούνται στην κυπριακή λογοτεχνία μετά την εισβολή και στις αφηγήσεις των ίδιων των προσφύγων, θέλησα να εξετάσω αν αυτή η πολυσημία που απαντάται επίσης στα επίσημα έγγραφα για το

Κυπριακό ζήτημα μεταφράζει μια νοητική και συναισθηματική κατάσταση και έχει ταυτόχρονα και κάποια σκόπιμη υποδήλωση.

Στη συνέχεια, η σύγκριση των γαλλικών μεταφράσεων αυτών των λογοτεχνικών έργων με τα πρωτότυπα τους, και η ύπαρξη μιας ανάλογης πολυσημίας στο γαλλικό τύπο, μου επέτρεψαν να διαπιστώσω αναλογίες στη χρήση αυτών των όρων τόσο στην ελληνική όσο και στη γαλλική γλώσσα.

Σκοπός μου είναι να καταδείξω τον τρόπο με τον οποίο οι ομιλητές κατασκευάζουν την κατηγορία «πρόσφυγας» στο λόγο τους, χρησιμοποιώντας μια γλωσσολογική πολυσημία για να περιγράψουν την ίδια την πολυπλοκότητα της κατάστασής τους.

0 INTRODUCTION

Mon statut de lectrice invitée à l'Université de Chypre pour enseigner la théorie de traduction, et surtout mon expérience de professeur de traduction français -grec m'ont incitée à entreprendre cette recherche sur la polysémie des termes usités pour designer le concept de « réfugié » et sa polysémie dans le discours oral et la littérature chypriotes.

Mon outil de travail a été en premier lieu l'analyse des interviews des Chypriotes qui m'ont parlé de leur expérience et de leur statut de réfugiés. En ce qui concerne les événements immédiatement postérieurs à l'invasion et les premiers mois de l'exil, je me suis fondée sur les interviews collectées par Peter Loizos publiées dans son ouvrage *The Heart Grown Bitter*, traduit en grec aux Editions Alexandria. Ensuite, j'étudié une grande partie des romans chypriotes parus après 1974 et ayant comme thématique l'exil. Puis, j'ai examiné la polysémie du terme « réfugié » à travers les traductions en français de ces œuvres littéraires.

Le corpus de cette recherche est constitué par le journal chypriote *Philelephteros*, les brochures émises par les différentes associations de réfugiés, ainsi que par les notes prises au cours des interviews que j'ai faites de ceux-ci. Concernant l'aspect littéraire, je me suis fondée sur l'œuvre de Rina Katselli dont plusieurs romans ont été traduits en français aux éditions Praxandre à Besançon

En ce qui concerne les documents en langue française, j'ai consulté la presse française internationale (Le Monde, Le Monde Diplomatique), des documents émis par le Centre de Nouvelles ONU, les arrêts de la Cour Européenne des Droits de l'Homme concernant

Chypre, les Nouvelles de l'UNFICYP¹, les Résolutions des NU sur Chypre, les Bilans de l'ONU et les communiqués de presse de la Télévision Française disponibles sur INTERNET. Le point de départ a été la « théorie du sens » développée par D. Selescovitch et M.Lederer, ainsi que l'étude de Jean Delisle sur la traduction de textes pragmatiques. La théorie interprétative (ou théorie du sens), sur laquelle se fondent les développements qui suivent, consiste dans la compréhension de l'énoncé ou du le texte original, la deverbation de sa forme linguistique et la réexpression dans une autre langue des idées comprises et des sentiments éprouvés.

L'idée force de cette approche est que l'étude du langage ne doit pas porter sur des phrases abstraites, mais sur des énoncés actualisés dans des situations communicatives particulières, étant donné que les significations verbales changent dans le discours sous l'influence de facteurs extérieurs et sont soumises aux modifications imprimées par le contexte (la situation), le non verbal et le para verbal².

1. Le concept du réfugié

Les concepts existent de façon totalement indépendante du terme, contrairement aux mots dont on ne peut pas dissocier le signifiant du signifié. Les concepts jouent une fonction dénotative, non connotative et envisagent les termes strictement en tant que dénominations³.

Avant d'aborder une série d'énoncés, il convient d'examiner le contexte situationnel, le cadre dans lequel est émis le discours et qui englobe tous les éléments de la situation dans laquelle a lieu l'acte de parole.

1.1 Contexte socio-historique

En 1974, après un coup d'état visant à détrôner le Président et Ethnarque Makarios III, qui a également marqué le début de la guerre civile à Chypre, la Turquie déclenche l'opération Attila sous prétexte de protéger la minorité musulmane de l'île, au nom du traité de garantie de 1960. Le 20 juillet les Turcs bombardent Nicosie et débarquent sur la côte Nord.

Le 14 août 1974, l'armée turque avance, provoquant la fuite de 200.000 Chypriotes grecs. Pour des raisons de sécurité, l'échange des populations fut obligatoire. Les Chypriotes grecs ont alors fui vers le sud, et les Chypriotes turcs vers le nord. Depuis lors, le 37% de

¹ UNFICYP : Forces des Nations Unies chargées du Maintien de la Paix à Chypre.

² C.Kerbrat-Orecchioni, *Les interactions verbales*, Tome 1, Armand Colin, Paris 1990.

³ Voir A. Hurtado-Albir, *La notion de fidélité en traduction*, Didier Erudition 1990, p. 118 et passim.

l'île est occupé par l'armée turque, la partition de facto de Chypre est une réalité vivante et une ligne de démarcation divise des deux territoires. Pendant ces trente ans d'occupation, les Chypriotes grecs n'ont pas eu le droit de se rendre à leurs villages ni de regagner leurs maisons qui sont aujourd'hui occupées par des colons turcs venus de l'Anatolie. C'est à partir d'avril 2003 que les restrictions de passage furent levées et qu'au bout de 30 ans, les réfugiés ont eu l'occasion de se rendre dans leurs foyers.

1.1 Le statut juridique des Chypriotes grecs qui ont dû quitter leurs foyers

D'après la Loi Internationale, le statut de réfugié est accordé à des personnes qui sont obligées de se déplacer dans un autre État.

Il est assez délicat de qualifier le statut des Chypriotes grecs, dans la mesure où ils n'ont pas quitté leur État⁴, le territoire de leur pays stricto sensu, mais ont été contraints de gagner le sud de leur propre patrie⁵ et de se placer sous la tutelle de leur propre gouvernement légitime.

Il est vrai que le terme « réfugié » est peu approprié à leur cas. Bien que l'étymologie de ce terme renvoie à une personne qui a dû fuir son lieu de résidence, afin d'échapper à un danger, qui a été contrainte de se retirer pour trouver refuge ailleurs, l'usage courant et sa connotation implicite veulent que le réfugié soit aussi un expatrié⁶.

La réalité quotidienne veut que la plupart d'entre eux puissent *voir* littéralement leurs villages par les postes d'observation d'UNFICYP situés tout au long de la zone tampon (ou ligne verte), la région de Morfou étant considérée comme négociable par les deux côtés et devant, dans le cas d'une éventuelle solution, être rendue à ses habitants. Pour toutes ces raisons, ces Chypriotes grecs sont qualifiés par les organes internationaux comme de *personnes déplacées* ou *victimes d'un déplacement intérieur*⁷.

A partir de 1974 plus précisément, les résolutions de l'ONU prévoyait entre autres le retrait de l'armée turque (résolution 353/1974 du Conseil de Sécurité de l'ONU, résolutions 3212/1974, 37/253/1883 de l'assemblée plénière) et le retour des **personnes déplacées**

⁴ Nous entendons la notion du pays étant synonyme de l'état : territoire habité par une collectivité, constituant une réalité géographique dénommée et dirigée par une autorité souveraine sur l'ensemble du peuple et du territoire (Dictionnaire Petit Robert, p.701).

⁵ Tout au long de cette communication l'emploi des termes pays, patrie et état renvoie à une entité politique ayant une autorité légitime sur un territoire déterminé.

⁶ Expatrié : Personne qui a été chassé de sa patrie (Dictionnaire Petit Robert).

⁷ Peter Loizos, *The Heart Grown Bitter, A Chronicle of Cypriot War refugees*, Alexandria, Athènes 2001, p. 218.

dans leurs foyers (résolution 3212/1974 de l'assemblée plénière, renforcée plus tard par la résolution 365/1975 du Conseil de Sécurité de l'ONU).

Il en va de même dans des documents officiels beaucoup plus récents, comme l'arrêt de la Grande Chambre rendu à Strasbourg le 10 mai 2001 dans l'affaire Chypre contre Turquie (requête n° 25781/94), la Cour Européenne des Droits de l'Homme précisant « par seize voix contre une qu'il y a eu violation continue de l'article 8 en ce qui concerne l'ingérence dans le droit des **Chypriotes grecs déplacés** au respect de leur vie familiale, du fait qu'ils ne sont pas autorisés à regagner leur foyer dans le nord de Chypre »⁸.

2. La notion de «πρόσφυγας» dans les récits des Chypriotes et le discours oral.

Pendant ma recherche et au cours des interviews que j'ai faites de Chypriotes, il m'a fallu longtemps avant d'être capable d'entrevoir un raisonnement et un fil de pensée communs à pratiquement toutes les narrations.

J'ai d'abord constaté une polysémie verbale, surtout de la part des gens qui avaient subi le choc de l'exil.

Le motif principal était la prise de conscience tardive, pour la plupart d'entre eux, que le retour n'était pas imminent. C'est la raison pour laquelle, quand ils commencent à narrer leurs expériences et évoquent les premiers mois de leur déplacement, ils sont très attentifs au choix du vocabulaire:

«Μας έδιωξαν από τον τόπο μας, μας ξεσπίτωσαν»⁹.

(On nous a chassés de notre pays et de nos maisons).

Pendant les premiers mois de leur déplacement, aucun d'entre eux n'avait réalisé ou ne voulait réaliser la gravité de la situation. Des termes comme *chassés*, *expulsés* et même *émigrés* révèlent un refus d'admettre que l'expulsion de leurs maisons durerait plus que quelques mois. Ce choix minutieux du vocabulaire atteste une réticence à exprimer ouvertement et formellement une pensée consciente, de peur qu'elle ne se réalise pas. Nous sommes ici face à une sorte d'exorcisation de la parole.

La transition verbale qui marque aussi un changement d'attitude date d'après les quatre premiers mois de l'invasion et est surtout liée à l'émigration progressive des Chypriotes turcs vers le nord. L'échange des populations rappelait d'autres événements historiques

⁸ Cour Européenne des Droits de l'Homme, Communiqué du Greffier, 341/10.5.2001, Arrêt dans l'Affaire Chypre contre Turquie.

⁹ Interview avec Iacovos Yiakoumi, 13 mars 2003.

récents de caractère irréversible, comme la perte de l'Asie Mineure en 1922 ou le partage définitif de l'Inde en Inde et Pakistan en 1947.

Cette instabilité politique et l'insécurité physique ressenties par les réfugiés se reflètent dans leurs récits : «Οι Τούρκοι μας έδιωξαν, αλλά εμείς θα επιστρέψουμε, τι λες?» (Les Turcs nous ont expulsés, mais on y reviendra, n'est-ce pas ?)¹⁰. L'avenir est évoqué à l'aide d'expressions telles que : « *demain... de la patience, ... un jour en plus, ... ce jour béni...* »

Après les premiers mois, et alors que l'avenir s'annonçait sombre, on a assisté à l'apparition d'autres termes comme *déracinés*, *déportés* ou *exilés*, qui sous-entendent une peine politique, l'infliction d'une punition consistant dans le transport définitif hors du pays (déporté) avec défense d'y rentrer (exilé).

Mais c'est très probablement l'usage constant du terme *réfugié* par les médias, les politiciens et par la société en général qui les a rendus conscients de la situation et de leur expulsion prolongée. L'organisation pour la représentation politique des réfugiés s'intitulait elle-même « Comité Pan chypriote de Réfugiés » (PEP). Plusieurs d'entre eux s'indignaient de l'utilisation de ce terme, d'autres adoptaient une attitude de résignation, pour beaucoup, il s'agissait d'une sorte de punition. Au fur et à mesure que la situation prenait corps, le nouveau terme s'est imposé.

Un groupe de Kéryniotes m'a raconté qu'ils n'aimaient pas du tout qu'on les appelle « réfugiés », du moins pendant les premiers mois de leur exil, ce terme ayant une connotation péjorative, du fait qu'il était lié avec les « kilitzari » (les tziganes), ces gens dépourvus de tout moyen de survie. Ce qui les importait donc, ce n'était pas le terme lui-même, mais le contexte dans lequel le terme était employé¹¹.

2.1 La notion du « réfugié » dans la littérature de l'époque

L'année 1975 a vu la publication d'un des premiers romans ayant comme thématique l'exil. Son auteur, Rina Katselli, écrivain et députée chypriote, originaire de Kérynia, elle aussi réfugiée dans le sud, a publié son journal intime de cette première année loin de son foyer. Le roman, intitulé *Réfugiée dans mon propre pays* est paru en grec en 1975 et en anglais en 1979.

Le roman, sous forme de journal intime, couvre la période s'échelonnant du 15 juillet 1974 à la fin de cette même année. L'élément le plus important est, à mon sens, la prise de

¹⁰ Interview prise par Peter Loizos en avril 1975, in *The Heart Grown Bitter*, idem, p. 134.

¹¹ La nouveauté la plus importante de la terminologie actuelle est son approximation dans ses aspects sociaux grâce à la socioterminologie et ses bases interdisciplinaires.

conscience de l'irréversibilité de la situation de la part d'une femme activement mêlée à la politique, qui se désigne par le terme de **réfugiée**, dans le titre même du livre. Outre l'injustice de ce sort, l'emploi de ce terme suggère aussi une volonté divine, une punition infligée par Dieu lui-même. Cette même notion de peine est aussi suggérée par le terme **déporté** qu'on trouve au verso du deuxième livre de Katselli *La Baleine Bleue* qui a été traduit en français:

« Είμαι ένας διωγμένος, εκτοπισμένος πρόσφυγας από την Κερύνεια¹² »

(Je suis un *réfugié* de Kérynia *chassé* de son pays, *déporté*¹³)

Le choix du vocabulaire est très révélateur. Le traducteur français au lieu de rendre *εκτοπισμένος* par *déplacé*, a préféré le terme *déporté* qui connote le caractère fini de cette situation. Comme Rina Katselli elle-même le dénonce : « Il est étonnant de voir combien la diffusion de fausses informations engendre un sentiment de culpabilité parmi les Chypriotes. On a entendu dire plusieurs fois que nous avons été vaincus, c'est pourquoi nous devons payer les conséquences de notre défaite. Mais nous n'avons pas fait la guerre. Notre pays a été envahi... »¹⁴.

Un des termes qui exprime le mieux la situation tragique des réfugiés est le verbe *ξεριζώνομαι* (déraciner). « Ο κόσμος μιας ελληνικής κουλτούρας τριών χιλιάδων χρόνων **ξεριζώθηκε** και τούτο δω το μυθιστόρημά μου είναι ένα ελάχιστο ανάξιο απομεινάρι της».

(Tout un monde de culture grecque, vieux de trois mille ans, a été **déraciné**, et ce roman en est une pauvre petite relique sans valeur)¹⁵.

Ce sentiment de déracinement prend une importance et une signification particulière chez les réfugiés, dans la mesure où ils attendent des racines, non seulement qu'elles définissent leur être primordial, mais qu'elles s'intègrent (afin de les justifier et de les orienter) à leur devenir d'hommes d'action.

La traduction de ce deuxième livre m'a donné l'occasion de réfléchir davantage sur la notion de fidélité en traduction et sur le principe de la fonctionnalité à travers l'usage de certains termes.

La fidélité est une notion clé et peut être atteinte grâce à la visualisation d'une situation, à la connaissance d'une réalité, à la prise de conscience de la fonction symbolique de l'expression.

¹² Ρήνα Κατσέλλη *Γαλάζια Φάλανα*, εκδ. Χρυσοπολίτισσα, Λευκωσία 1978.

¹³ Rina Katselli, *Baleine Bleue*, ed. Bilingue, trad. Par A. Chatzisavas et alii – Nancy: Institut d'Etudes Néo- Helléniques, Editions Praxandre, Besançon 1997

¹⁴ Rina Katselli, « Que signerons-nous », Journal quotidien *Filelephtheros*, Nicosie, 30/12/2002.

¹⁵ Rina Katselli, *La Baleine Bleue*, pp. 82 et 83.

De nouveaux termes ayant comme référent la notion de *πρόσφυγας* apparaissent dans la traduction qui ne reflètent pourtant ni la pensée originale de l'auteur ni le contenu référentiel du texte. A titre d'exemple, je cite le passage qui suit:

« Έτσι τώρα όχι μόνο είμαι **ξεσπιτωμένος**, αλλά και **περιορισμένος** με τη βυζαντινή ορολογία, δηλαδή άνθρωπος που δεν έχει δικαίωμα να κάνει στην **εξορία** προσωπική περιουσία, γιατί αν τύχει κάποτε να κερδίσω κάτι εδώ στην **προσφυγιά**, θα πάει αυτόματα σε τούτο το χρέος. Στο χρέος του εργοστασίου που δεν αξιώθηκα να χαρώ»¹⁶.

(Je suis donc actuellement non seulement un **déporté**, mais aussi un **banni**, selon les termes de la loi byzantine, c'est-à-dire un homme privé du droit de se constituer en **exil** une fortune personnelle, car s'il a la chance un jour de gagner un peu d'argent ici, dans le pays où **il s'est réfugié**, l'argent ira automatiquement au remboursement de cette dette. La dette contractée pour la petite usine dont il ne m'a pas été accordé de profiter).

Dans ce cas, la correspondance établie entre ces deux langues est trompeuse, surtout concernant le terme *banni* qui suggère l'interdiction du retour mais aussi une peine criminelle.

Contrairement à la lexie courante pour désigner le même objet, le terme doit pouvoir se traduire par correspondance. L'agencement des mots et des phrases, le choix même de ces mots pour exprimer des sens est subjectif. Cependant, si pour l'auteur le sens est subjectif, pour le traducteur il doit devenir objectif.

Un peu plus loin, le terme *ξεσπιτωμένος* (chassé de chez lui) est traduit comme *déporté*¹⁷. Mais le même terme *déporté* est utilisé aussi pour *εκτοπισθείς* (déplacé)¹⁸.

Le choix, disons arbitraire, de certains termes par les traducteurs, m'amène à penser que ce qui les importait était l'expression d'un vouloir dire, d'une activité qui mettrait en place des éléments autres que linguistiques. Mais cela suppose alors qu'ils connaissent les contextes cognitif et situationnel et possèdent le savoir extralinguistique pertinent.

3. La terminologie employée dans la presse française les documents officiels.

Les documents officiels de l'ONU, ainsi que les bilans annuels du Secrétaire Général de l'ONU renforcent ce sentiment d'injustice perpétuée.

« On empêche toujours, aujourd'hui, le retour des Chypriotes grecs, au nombre de 200.000 environ, qui furent **expulsé** de leurs foyers par les troupes d'invasion turques. Ils sont

¹⁶ Rina Katselli, *La Baleine Bleue*, idem, pp. 46 et 47.

¹⁷ Ibid, p. 169.

¹⁸ Ibid, p. 83.

devenus des **réfugiés, déracinés** dans leur propre pays ». Et en peu plus bas, à propos de la colonisation des territoires occupés : « [Les colons] ont reçu les biens usurpés des Chypriotes grecs **expatriés** »¹⁹.

Ou encore :

« [...] 160.000 Chypriotes grecs ont été **chassés** du nord de l'île et ont fui vers le sud. Seuls 20.000 d'entre eux étaient restés dans la zone contrôlée par l'armée turque. Mais, au fil des ans, les conditions de vie impossibles les ont poussés à l'**exil**²⁰ ».

De même, la Commission Européenne des Droits de l'Homme dont la juridiction a invoqué Chypre en septembre 1974, en juillet 1975 et en septembre 1977, après avoir évalué avec attention les témoignages, a déclaré la Turquie coupable de violations graves à partir de 1974. Le vocabulaire employé : *les réfugiés et les explosifs..., les Chypriotes grecs déportés..., le déracinement de la population grecque..., les personnes déplacés..., ceux qui étaient transportés...*, témoigne d'une intention implicite d'imposer la justice.

A mon avis, bien que les exemples fournis ne soient pas suffisants, il est clair que cet énoncé ne se borne pas à transmettre une information, mais il induit en même temps un comportement sous-jacent, une attitude favorable par rapport au problème de Chypre, c'est-à-dire une attitude qui ne peut pas pourtant se manifester clairement²¹, vu l'impartialité dont la presse et les organes internationaux doivent faire preuve.

4. Conclusion

Les études modernes sur la traduction font souvent appel à d'autres disciplines et mettent en évidence les caractéristiques propres à cette opération : acte langagier, de communication, opération d'intelligence. C'est la raison pour laquelle, dans la perspective sociale, la terminologie a commencé à étudier l'implantation des termes dans l'usage réel des locuteurs.

Le but de cette communication est une étude intrinsèque de la construction de la catégorie « réfugié » dans le discours oral et la littérature des Chypriotes grecs après 1974. En même temps, il s'agit d'une recherche sur la polysémie référentielle de ce même terme à travers les traductions de la littérature chypriote en français et la présentation du problème chypriote dans les documents officiels des organes internationaux.

¹⁹ Bilan des Nations Unies : Chypre 2000.

²⁰ Léonard Vincent, « Chypre: comment naît une guerre en Europe », TF1, 6 décembre 2001.

²¹ P. Watzlawick et autres, *Une logique de la communication*, Le Seuil, Paris 1972, p. 49.

Par le biais de cette analyse, j'ai essayé de déceler les transformations narratives et discursives fondamentales reflétant l'évolution de l'imaginaire collectif sur les réfugiés.

On peut dégager les conclusions suivantes :

La langue est une abstraction autant qu'un fait social, c'est-à-dire qu'à côté du *texte*, il y a le *contexte* qui doit absolument être pris en considération si l'on veut prétendre accéder à la pleine intelligence du message. La catégorie « réfugié » qui se réfère aux Chypriotes grecs ne peut être appréhendée si l'on ne connaît pas le contexte socio-historique dans lequel elle est née.

La création terminologique est un processus de transfert de contenus notionnels et émotionnels dans la langue. L'utilisation d'une polysémie autour du référent « réfugié » est due à l'hésitation ou mieux au refus des victimes de prendre clairement conscience de leur statut et de la situation telle qu'elle a évolué.

L'usage d'une terminologie spécifique à valeur émotionnelle traduit une intentionnalité, un certain vouloir dire et une performativité de la part des émetteurs de la formulation linguistique. La mobilisation de la communauté internationale sur le problème chypriote est l'« effet voulu » que le récepteur du message doit subir. Cet énoncé a donc pour but de provoquer ou d'être lui-même une action, et se trouve investi d'une compétence causatrice dite force illocutoire. La fixation opérée par l'écrit soulève avec plus d'acuité que dans le cas de l'oral, des confusions entre la signification, la « signification actualisée », l'information, la connotation, l'intention, l'implicite et le sens.

En ce qui concerne la traduction, la fidélité au sens est nécessaire, car on a vu que l'équivalence de sens est dynamique et contextuelle par nature. C'est pourquoi si l'on dispose d'un contexte verbal suffisant pour faire apparaître les significations actualisées des mots, mais que le contexte cognitif fait défaut, cette absence entraîne des risques pour le traducteur.

BIBLIOGRAPHIE

Outre les ouvrages mentionnés dans les notes:

Albir Amparo Hurtado: *La notion de la fidélité en traduction*, Didier érudition, Paris 1990.

Cary E. *Comment faut-il traduire?* Presses Universitaires de Lille, Condé-sur-Noireau 1985.

Delisle J., *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Presses de l'Université d'Ottawa 1984.

Hollander J., *Versions, Interpretations and Performances* in R.A. Brower (ed), 1959.

Ladmiral Jean-Réné, *Traduire: théorèmes pour la traduction*, Payot 1979.

Lederer M., *La traduction simultanée*, Minard, Paris 1981.

Lederer M.: *La traduction aujourd'hui*, Hachette, Paris 1994.

Georges Mounin: *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard 1963.

Margot J.C., *Traduire sans trahir*, Lausanne, Editions l'Age d'Homme, 1979, σ. 84-85.

Nida E.: *The Componential Analysis of Meaning*, The Hague: Mouton 1975.

Nida E. and C.R. Taber, *The theory and practice of translation*, E.J. Brill, Leiden 1982

Maria Koumariou

Traductrice/ Traductologue

Université de Chypre

Département de Langues et de Littératures Etrangères

Programme d'Études Françaises

Valtinon 13, 11474 Athènes Grèce

Tel : 210-6422721 et 6937-921534